

## **ORIGINALITÉ ET VULNÉRABILITÉ DU TOURISME DANS L'ÎLE D'ANGUILLE (PETITES ANTILLES)**

**Alexandre MAGNAN**

*Institut du Développement Durable et des Relations Internationales* ([www.iddri.org](http://www.iddri.org))  
Sciences Po – 27, rue Saint-Guillaume – 75 337 Paris Cedex 07 – [alexandre.magnan@iddri.org](mailto:alexandre.magnan@iddri.org)

**Résumé** – *Si l'île d'Anguille, dans le nord des Petites Antilles, est une destination secondaire en matière d'arrivées touristiques (moins de 150 000 visiteurs en 2005), il n'en reste pas moins que l'étude des conditions d'émergence du tourisme y est intéressante. Car en la matière, Anguille fait figure d'originalité au sein de son bassin géographique. En revanche, l'analyse des évolutions de la capacité d'hébergement, d'une part, puis des flux de visiteurs, d'autre part, démontre un trait commun à la plupart des îles des Petites Antilles, à savoir une certaine vulnérabilité face à des événements exogènes (catastrophes naturelles et crises géopolitiques). Cet article vise donc à faire le point sur le phénomène touristique (origine, évolution, contraintes) dans une île jusque-là peu étudiée.*

**Mots-clés** – *Tourisme, vulnérabilité, insularité.*

**Abstract** – *Originality and vulnerability of tourism in Anguilla (Lesser Antilles). Anguilla (91 square kilometres, less than 12 000 inhabitants, 143 200 tourists arrivals in 2005) is a secondary destination in the Lesser Antilles compared to Sint Maarten, Antigua or Barbados. Nevertheless, tourism development in Anguilla is interesting because it shows that this product is both original (choice of "small and exclusive", majority of excursionists) and vulnerable (influence of events like cyclone Luis and Lenny in 1995 and 1999, and the terrorist attack of the 2001 September 11<sup>th</sup>).*

**Keywords** – *Tourism, vulnerability, insularity*

L'île d'Anguille se localise à l'extrême nord des Petites Antilles. Si la modestie de sa superficie (91 km<sup>2</sup>) ainsi que des caractéristiques naturelles peu favorables à l'agriculture de "grande" ampleur expliquent en partie que sa population résidente se limite aujourd'hui à près de 12 000 habitants, elles expliquent aussi probablement que ce territoire n'ait été jusque-là que peu étudié. Son identité touristique, revendiquée sous le slogan "*Small and exclusive*", mérite pourtant l'attention.

Si Anguille se présente comme une destination secondaire au sein du bassin caraïbe (0,2 % du total des arrivées insulaires<sup>1</sup>), l'analyse de sa mise en tourisme et de l'évolution des flux de visiteurs n'en reste pas moins intéressante, enseignant qu'au-delà de sa relative marginalité, l'île révèle des traits d'originalité et de vulnérabilité. Un caractère insolite, tout d'abord, car les héritages d'une histoire atypique se sont traduits tout autant en termes de forte conscience identitaire et territoriale, que de retard de développement au moment du décollage touristique de la région (entre le milieu des années 1950 et la décennie 1960). Ceci a eu pour conséquence l'émergence tardive du fait touristique, pourtant fondamental pour le développement de l'île. Originalité par ailleurs accentuée par le fait que les moyens d'accès à l'île restant limités et Saint-Martin/Sint Maarten<sup>2</sup> jouant le rôle de *hub* régional, les excursionnistes dominent le marché des visiteurs depuis les années 1980. Parallèlement, un autre constat rapproche le profil touristique d'Anguille de ceux des autres îles des Petites Antilles dès lors que l'on considère l'influence d'événements exogènes tels que les cyclones (PAGNEY-BENITO-ESPINAL *et al.*, 2004) et les crises géopolitiques. Anguille fait donc également preuve de vulnérabilité.

Cet article fera tout d'abord état des conditions historiques d'une mise en tourisme tardive, pour ensuite se concentrer sur les prémisses du décollage et sur le poids économique majeur de ce secteur. Il traitera enfin du rôle de trois événements catastrophiques récents (les cyclones Luis en 1995 et Lenny en 1999, les attentats terroristes du 11 septembre 2001) sur l'évolution tant des capacités d'accueil de l'île que des flux de visiteurs.

## **I – DES DIFFICULTES PREALABLES A LA MISE EN TOURISME**

L'histoire anguillaise a été marquée du sceau de la domination, d'abord de la puissance britannique entre les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ensuite de l'île de Saint-Christophe entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du suivant. La principale conséquence en a été l'accentuation de retards de développement dans divers domaines (infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires, réseaux d'électricité et d'eau...).

### ***1. Une île longtemps restée sous domination***

Le processus de décolonisation ne s'est pas fait sans difficultés dans les Petites Antilles (BURAC, 1986) et le cas d'Anguille en est particulièrement symptomatique. L'île s'est vue intégrée à l'ensemble des Petites Antilles Britanniques (*West Indies*) dès le XVII<sup>e</sup> siècle, au même titre que nombre d'autres îles sur lesquelles a été développée la canne à sucre. Mais à la différence d'îles comme la Barbade ou encore Antigua, les caractéristiques naturelles d'Anguille (mauvaise qualité des sols et sécheresse) y ont empêché la mise en place d'un "*plantation system*" (LASSERRE, 1984). L'île n'a donc joué qu'un rôle économique très secondaire, ce qui lui a été défavorable au moment de la décolonisation, puisque la Grande-Bretagne ne la jugeant pas apte à s'assumer seule — pas de canne, peu de colons ! —, elle l'a fusionnée à deux autres îles, Saint-Christophe et Niévès (FIG. 1). Or, si la proximité de ces îles ainsi que la complémentarité de leurs productions ont été la base d'échanges forts, le rattachement d'Anguille a été artificiel (GIACOTTINO, 1970). En effet, parce que cette dernière appartient à un autre

---

<sup>1</sup> Source : Caribbean Tourism Organization - *Extraits du rapport statistique du tourisme dans la Caraïbe 2002-2003*.

<sup>2</sup> Par commodité de lecture, cette île bi-nationale, à la fois française (Saint-Martin) et hollandaise (Sint Maarten) sera globalement présentée sous son nom français.

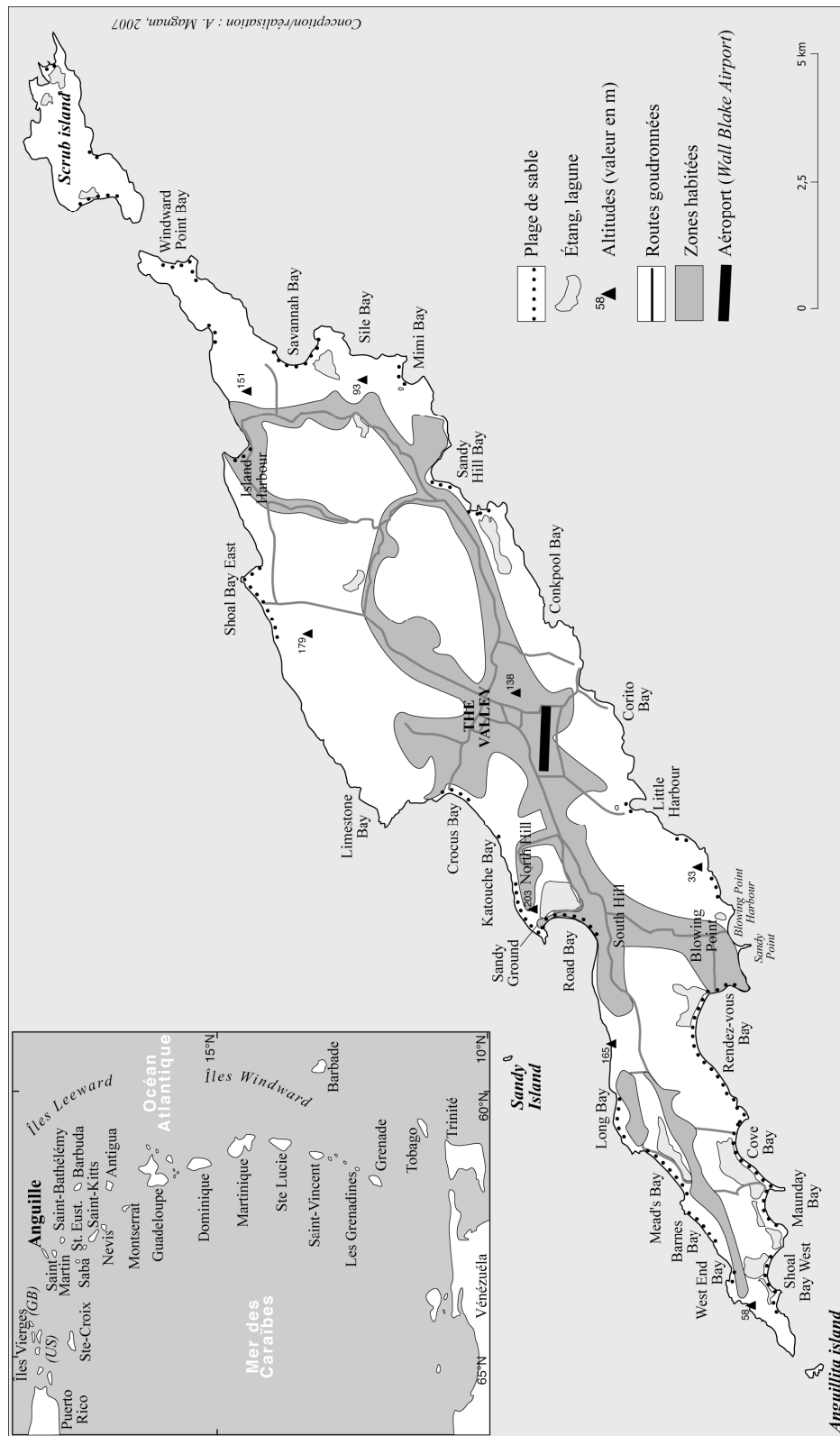


FIG. 1. — L'île d'Anguilla.

micro-bassin géographique, celui du plateau d'Anguilla qui porte les îles sous domination franco-hollandaise de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, elle a développé des liens avec des îles lointaines. Ainsi, par le jeu de l'émigration inhérente aux faibles potentialités naturelles de l'île et aux savoir-faire autres qu'agricoles développés par cette population (maçonnerie, construction de bateaux...), les

Anguillais se sont massivement exportés<sup>3</sup> tout au long de leur histoire vers Saint-Martin, Curaçao, Aruba, ou les Îles Vierges américaines, mais aussi vers le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada (TAGLIONI, 1995). Parallèlement, l'échec d'une mise en culture a permis aux habitants de l'île (3080 en 1819) de très tôt disposer de parcelles individuelles à cultiver, ce qui a notamment été le ferment d'un système communautaire égalitariste à la base d'une identité marquée par des idées de liberté plus que d'oppression (*cf.* système esclavagiste) et, indirectement, d'un goût prononcé pour l'indépendance (BRISK, 1969). Des différences fondamentales existaient donc entre les systèmes kittitien<sup>4</sup> et anguillais, opposition que schématise bien une phrase de W.J. BRISK lorsqu'il évoque « *the contrast between concrete, large and separated homes on Anguilla and the wooden, small and attached homes inhabited by most Kittitians*<sup>5</sup> » (p. 16).

Si bien que dès le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, Anguille a protesté contre cette intégration forcée (BRISK, 1969). Des espoirs de sécession ont alors régulièrement émergé, notamment avec la constitution dans les années 1830 du groupe des "îles Sous-le-Vent" (*Leeward islands*) constitué de Saint-Christophe/Niévés/Anguille, Montserrat, Barbuda et Antigua, et sous l'autorité de cette dernière. Un autre groupe avait alors fait surface, celui des "îles Au-Vent" (*Windward islands* : Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Dominique), la couronne britannique redoutant les difficultés économiques inhérentes à l'éparpillement de terres minuscules. Mais ces constructions furent dissoutes en 1883 et si une Fédération des Petites Antilles Britanniques a vu le jour en 1958, toujours dans ce souci de palier les problèmes de développement de la région, les grandes îles que sont la Jamaïque et Trinidad (83 % des terres de la Fédération et 77 % de sa population) ont rapidement compris que cette tendance ne leur serait pas favorable et ont préféré, au début des années 1960, la voie de l'Indépendance. La démarche fédérative échouant, la Grande-Bretagne imagine alors de conférer aux îles le statut d'États "associés", légitimant ainsi la souveraineté interne et laissant ouverte la possibilité de se déclarer indépendant. Si ce nouveau statut aurait pu apporter une solution au problème anguillais, le fait que la Grande-Bretagne ait délibérément choisi de ne voir en Saint-Christophe, Niévès et Anguille qu'un seul État — encore une fois parce qu'elle ne croyait pas en le développement autonome de chacune de ces îles — a privé les Anguillais de l'opportunité de se libérer de la domination de Saint-Christophe. La "révolte d'Anguille" s'est donc vue ravivée, et consciente de défier la légalité, l'île s'est autoproclamée indépendante en 1969. Saint-Christophe en réfère à la Grande-Bretagne qui ne peut décemment valider cette décision, bien qu'elle entende alors la légitimité de la cause anguillaise. Après avoir envoyé des militaires sur place<sup>6</sup>, placé l'île sous le joug d'un embargo, et s'être heurtée à la détermination — maintenant séculaire — des Anguillais, l'ex-puissance coloniale reconnaît officiellement les revendications locales (juillet 1967) et engage un processus de séparation par rapport à Saint-Christophe et Niévès qui prendra effet en 1971 (TAGLIONI, 1995). Anguille devra néanmoins attendre décembre 1980 pour réellement accéder à l'Indépendance.

Au terme de cette histoire, l'île a enregistré des retards de développement, essentiellement en matière d'infrastructures de transport et de communication, qui ont nuit à une émergence rapide du tourisme.

## 2. Une oubliée du développement

« (...) Contrairement à une opinion assez répandue, les anciennes puissances coloniales et les grandes puissances ne portent pas obligatoirement une attention marquée à tous ces petits pays [insulaires]. L'un des pires obstacles à leur développement est certainement l'abandon ou l'indifférence dans lesquels ils peuvent être laissés (...) » (GIACOTTINO, 1987, p. 172). Anguille fait partie de ces îles secondaires oubliées du développement.

On y trouve à l'origine un substrat calcaire peu propice à l'agriculture (HARRIS, 1965) tant de par la modeste fertilité des sols, que du fait de leur minceur et de leur faible capacité à retenir une eau de pluie par ailleurs relativement rare en raison de la platitude de l'île (*cf.* figure 1). Soit une économie

<sup>3</sup> En 1966, par exemple, on comptait près de 2 expatriés pour 1 habitant (5 500 personnes vivant dans l'île).

<sup>4</sup> De "Saint-Kitts", nom anglophone de Saint-Christophe.

<sup>5</sup> Société plus hiérarchisée avec des élites dominantes et une majorité de classes pauvres.

<sup>6</sup> Forces qui ont été déstabilisées dès leur arrivée puisqu'elles ont été reçues par la population locale comme des sauveurs, W.J. BRISK (1969) rappelant que les Anguillais, assis sur la piste, chantaient *God Save the Queen*.

agricole essentiellement vivrière qui s'est rapidement tournée vers la mer pour y trouver la langouste, dont les exportations jouent encore un rôle important. Malgré cela, les caractéristiques intrinsèques de l'île ont été autant de contraintes à l'émergence d'une économie prometteuse et diversifiée.

Freins aggravés par la longue domination de Saint-Christophe qui a, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, privilégié son propre développement au détriment de celui d'Anguille : « *St-Kitts used its prerogative as primus inter pares to obtain fine paved roads, electricity and water systems, telephone and direct communication with the Caribbean and abroad. Anguilla still has none of these* » (BRISK, 1969, p. 14). À la faveur de Saint-Kitts et bien qu'il s'agisse là de l'inaliénable fardeau des dominants, il est vrai qu'Anguille ne participait au début des années 1960 qu'à 2 % des revenus du micro-archipel alors qu'elle rassemblait près de 10 % de ses habitants. Les autorités kittitiennes justifiaient donc leur politique de développement en rappelant — à la puissance britannique notamment — que si la contribution moyenne des Anguillais s'élevait entre 1962 et 1966 à 13,7 \$/pers/an, le coût inhérent au développement de cette île était lui de 43,4 \$/pers/an (BRISK, 1969 ; SANDIFORD, 1992).

Si bien qu'au moment d'une plus grande autonomie et des premières ambitions touristiques, Anguille dut faire face à de lourds retards de développement que n'arrangeaient évidemment pas les catastrophes naturelles, régulières dans la région (D'ERCOLE, 2003 ; PAGNEY-BENITO-ESPINAL *et al.*, 2004). Le cyclone Donna ravagea par exemple en 1960 l'embryon de réseau électrique — un plan d'électrification avait été établi en 1947 qui préconisait diverses installations à Saint-Christophe et Niévès, mais rien pour Anguille. Ainsi, « *for the entire decade of 1960, most of Anguilla lived in the dark. There was no public electricity supply system in the country and few people with private generators did not have the capacity to distribute power beyond the domain of their dwelling* » (SANDIFORD, 1992, p. 25), situation d'autant plus délicate à régler que la population anguillaise a toujours été disséminée au sein de l'espace insulaire. L'événement généra le même type de chaos dans le domaine des télécommunications, là encore pour les mêmes raisons (système embryonnaire et population dispersée) : les premières lignes téléphoniques — en fait le vieux système qui avait été démantelé à Saint-Christophe en vue de son remplacement par un réseau neuf —, installées au début de 1960, furent réduites à néant pour près d'une décennie.

Le réseau routier a également souffert de la marginalisation d'Anguille. L'île ne comptait en 1962 que 1 km de routes goudronnées, aux abords de la capitale *The Valley*, le reste de sa surface n'étant parcouru que par des pistes parfois à peine défrichées. Ce chiffre ne s'élevait pas à plus de 4,8 km à la fin de la décennie 1960. Il faudra attendre l'émancipation des revenus insulaires sous l'impulsion du décollage touristique pour tout de même atteindre dès 1998 le chiffre de 100 km de routes goudronnées.

Enfin, la modestie des ressources en eau potable a également entravé durant longtemps les perspectives touristiques et économiques en général. L'île recevant peu de précipitations et les sols limitant les capacités de la nappe phréatique, les habitations ont très tôt été équipées de systèmes de récupération de l'eau de pluie.

Le début des années 1970 a donc marqué pour Anguille, outre sa démarcation vis-à-vis de Saint-Christophe et Niévès, le lancement de grands travaux de développement concentrés sur les infrastructures de base, indispensables à l'émergence du tourisme. C'est d'ailleurs la perspective touristique, véritable bouée de secours pour nombre d'îles confrontées à un déclin des économies traditionnelles au cours de la décennie 1960, qui a fait prendre conscience aux leaders locaux du caractère incontournable de cette phase de grands travaux.

## **II – LA LABORIEUSE EMERGENCE D'UNE DESTINATION**

### ***1. Un décollage touristique tardif par rapport au contexte régional***

Des retards structurels dans l'aménagement du territoire ont donc imposé aux velléités touristiques davantage de patience que dans d'autres îles des Petites Antilles. Et même si le premier hôtel vit le jour à Anguille en 1959, le secteur resta embryonnaire jusqu'aux années 1980, décennie au cours de laquelle l'île entra dans sa pleine phase de maturité. Pour autant, Anguille restait au début des années 1990 — et elle le demeure aujourd'hui — une "destination marginale" (TAGLIONI, 1995) au sein de

son bassin géographique. Ce dernier est dominé depuis fort longtemps par Saint-Martin, la Barbade, Antigua, les Îles Vierges britanniques ou encore la Martinique et la Guadeloupe. En 1954, la Barbade accueillait déjà près de 17 800 visiteurs (BURAC, 1993). Pour ne traiter que des Petites Antilles du Nord, les années 1950 ont également vu l'émancipation du tourisme dans des îles comme Saint-Martin ou encore Antigua — leader actuel concentrant le tiers des arrivées et des chambres d'hôtels du groupe<sup>7</sup> — (TAGLIONI, 1995). Si bien que ces deux destinations, par ailleurs largement ouvertes au croisiérisme, accueillait déjà plusieurs dizaines de milliers de touristes au début des années 1970 alors qu'Anguille en comptait moins de 5 000 à la fin de cette même décennie. Cette île constitue donc une destination secondaire en matière d'effectifs, au même titre que Saba ou Saint-Eustache. À ceci près que ces dernières sont minuscules (respectivement 13 km<sup>2</sup> et 21 km<sup>2</sup>), ce qui limite de fait le nombre potentiel de visiteurs, la surface d'Anguille (91 km<sup>2</sup>) se rapprochant davantage de celle de Saint-Martin (87 km<sup>2</sup>).

## **2. Les origines du choix d'un tourisme à effectifs restreints**

Cause ou conséquence de cette situation, la formule d'un tourisme à effectifs limités a été privilégiée par les autorités anguillaises. Ce "choix" prend sa source dans l'histoire politique récente de l'île (BRISK, 1969 ; SANDIFORD, 1992 ; TAGLIONI, 1995 ; CONNELL, 1998), caractérisée par la succession depuis les années 1970 de deux grandes périodes politiques.

Les ambitions des dirigeants de la première phase ont rapidement été confrontées au retard de développement, notamment en termes d'infrastructures, qui limitait fatalement les perspectives touristiques. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les premiers établissements ont été implantés, entre la fin des années 1950 et le début de la décennie suivante, dans la baie de Rendez-Vous (*Rendez-Vous Bay Hotel, Great House Resort*), directement à l'ouest de la jetée de *Blowing Point* — le plus ancien accès par la mer —, et dans la partie ouest de la capitale (*Lloyd's hotel*). Mais paradoxalement, le tourisme représentait peut-être le meilleur levier pour résorber ces problèmes<sup>8</sup> et l'idée a émergé d'une relation directe entre croissance des flux touristiques et rapidité/facilité de l'aménagement de l'île. Les premiers grands travaux ont été mis en place dans cette perspective, mais la période est restée marquée par des difficultés liées à la menace encore prégnante jusqu'en 1980 d'une réintégration à l'État dominé par Saint-Christophe. Tout ceci explique que le tourisme est resté embryonnaire dans la décennie 1970 (CONNELL, 1998). Sans compter que cette formule "de masse" ne correspondait pas aux aspirations profondes d'une population avare de sa tranquillité et que, l'histoire ayant donné de la terre à tous, les grands domaines publics susceptibles d'être mis en tourisme manquaient.

Ces deux dernières raisons, couplées à des capacités en infrastructures qui restaient limitées au début des années 1980, ont incité les nouveaux dirigeants à adopter une autre stratégie touristique, orientée vers un tourisme élitiste à faible densité. L'identité "*Small and exclusive*" de la destination a alors émergé, d'autant plus que le modèle de Saint-Martin, fondé sur d'énormes capacités d'accueil, commençait à montrer de larges limites, tant environnementales que socioculturelles (SANDIFORD, 1992 ; TAGLIONI, 1995 ; CHARDON, 1995). Par ailleurs, un tel choix n'imposait pas aux autorités d'investissements trop lourds en matière d'aménagement du territoire, et laissait donc espérer un usage plus libre des recettes touristiques qui pouvaient alors bénéficier plus directement à la population locale (éducation, santé), et pas seulement à l'amélioration des infrastructures destinées à l'accueil touristique. Cette stratégie touristique reflète la mentalité anguillaise, sensible aux besoins économiques tout en ayant conscience des enjeux socioculturels endogènes.

## **3. Un secteur économique cependant essentiel**

Ce retard à décoller n'empêche toutefois pas le tourisme d'être aujourd'hui le moteur de l'économie anguillaise<sup>9</sup>, alors que les piliers traditionnels s'essouffent. Si la production de sel était encore importante au milieu des années 1980 (seconde source de devises étrangères), elle allait quasiment disparaître au début de la décennie suivante (SANDIFORD, 1992 ; CONNELL, 1998). La construction de

<sup>7</sup> Ne sont prises ici en compte que les îles comprises entre Anguille au nord et Montserrat au sud (cf. fig. 1).

<sup>8</sup> Ce que préconisait en 1967 le rapport d'un économiste anglais, J. KAYNOR.

<sup>9</sup> Plus globalement, le secteur Tertiaire a connu une considérable montée en puissance dans l'ensemble des Petites Antilles du Nord (TAGLIONI, 1995).

bateaux en bois, savoir-faire ancestral, a su se moderniser et perdurer en s'orientant vers le marché de la plaisance. Ce secteur reste cependant modeste. Il en est de même pour la pêche à la langouste (29 % des exportations en 1967, 62 % en 1978) qui continue d'être l'un des principaux produits exportés. Plus récemment, les services financiers ont émergé sur la base de la basse pression fiscale caractéristique d'une grande partie du bassin Caraïbe (MUSSET, 1998 ; DESSE et HARTOG, 2003), mais ils ne contribuent finalement que modestement au développement local. Ce secteur n'employait par exemple que 5 % des actifs du pays en 1992 et moins de 8 % en 2001.

Dans un tel contexte, le tourisme apparaît comme le secteur dominant. En matière de participation au PIB tout d'abord, sa contribution directe s'articule autour des taxes, de départ et sur les chambres d'hôtels, d'une part, et des dépenses touristiques (essentiellement liées à l'excursionnisme), d'autre part. Le système de taxation contribuait déjà au début des années 1980 à plus de 20 % du PIB, pour atteindre une valeur avoisinant 30 % depuis 1990 (34 % en 2002). En y associant les dépenses touristiques, la contribution directe globale du tourisme au PIB atteignait en 2004 près de 53 %. À cela il faudrait bien entendu ajouter les revenus indirects qui, selon diverses estimations (TAGLIONI, 1995 ; CONNELL, 1998), portaient dans la seconde moitié des années 1990 à près de 70 % la participation globale du tourisme au PIB. Cette domination du secteur touristique est certes moins prégnante en termes d'emploi, mais elle affiche une tendance à l'accentuation. Le seul secteur hôtellerie/restauration employait près de 26 % des actifs du pays en 1992, puis 28 % une dizaine d'années plus tard. C'est le seul grand secteur d'emploi — avec les services financiers, toutefois peu pourvoyeurs nous l'avons vu — qui a connu une croissance puisque la représentativité au sein de la force de travail des secteurs de l'agriculture et de la pêche, de l'administration et des services sociaux, puis de la construction s'est réduite entre 1992 et 2001 de respectivement 4 à 3 %, 23 à 21 % et 18 à 15 % (GoA-SD, 2001). Dans ce dernier cas, le dynamisme touristique explique en grande partie le taux élevé de travailleurs de la construction au début des années 1990, puis sa relative perte de vitesse au début des années 2000 (conséquence de la réduction du nombre de chambres après 1999, *cf. infra*).

Ainsi, la marginalité du tourisme anguillais considéré à l'échelle régionale est toute relative. Une analyse plus fine, resserrée sur les caractéristiques propres du phénomène touristique à Anguille, invite à parler davantage de vulnérabilité, de fragilité, que de marginalité. En effet, si la décennie 1980 a marqué un tournant décisif dans le développement de l'île<sup>10</sup>, lisible dans l'évolution des flux touristiques, d'autres traces se repèrent qui ne sont plus inhérentes à des héritages de l'histoire, mais à des événements catastrophiques.

### III – AUTOUR DES CONSEQUENCES D'ÉVÉNEMENTS CATASTROPHIQUES SUR L'ÉVOLUTION DU PHÉNOMÈNE TOURISTIQUE

Après avoir présenté la diversité des formes d'hébergement, une démarche analytique mettra en parallèle l'évolution de la capacité d'accueil de l'île et trois événements relativement récents qui ont frappé la région nord caraïbe dans son ensemble (D'ERCOLE, 2003 ; PAGNEY-BENITO-ESPINAL, 2003) : les cyclones Luis (septembre 1995) et Lenny (novembre 1999), et les attentats terroristes du 11 septembre 2001. Si d'autres cyclones sont survenus (notamment Marilyn en 1995), ils ont été de moindre ampleur, et l'instabilité de pays voisins telle Haïti n'a pas joué sur les flux touristiques en eux-mêmes.

#### 1. Modes d'hébergement et capacité d'accueil

Il existe trois formes principales d'hébergement touristique à Anguille. Celle des *guesthouses* est minoritaire. Intégralement contrôlés par la population locale, ils étaient au nombre de 2 à la fin des années 1960, et depuis le milieu de la décennie 1980, le nombre de chambres qu'ils proposent flirte avec la centaine. Un pic de 116 chambres a été enregistré en 1995, mais les passages ravageurs de deux cyclones, Luis la même année et Lenny en 1999, ont engendré une forte réduction de la capacité d'accueil : autour de 80 chambres en 1996/1997 et 35 en 1999/2000. Au total, le nombre de *guesthouses* n'a cessé de décroître depuis le milieu des années 1990 (de 19 en 1995 à 7 en 2006). Si on

---

<sup>10</sup> Tournant symbolisé par la création en 1980 d'une administration locale des finances.

peut largement estimer que les événements du 11 septembre 2001 ont précipité la chute du nombre d'établissements, cela est plus net au niveau des deux autres formes d'hébergement, les hôtels et les appartements/villas.

Les premiers établissements hôteliers apparaissent entre la fin des années 1950 et le début de la décennie 1960, mais les conditions infrastructurelles et les choix politiques en limitent encore la progression. Celle-ci est donc faible sur la décennie 1970, et au milieu des années 1980, 5 ou 6 hôtels proposaient moins de 200 chambres (196 en 1984) (FIG. 2). La fin de la décennie voit en revanche une croissance relativement forte puisque l'on atteindra 336 chambres en 1990, puis 538 en 1995 (Goa-SD, 2006). Les cyclones Luis et Lenny n'imposeront que de légères décroissances (- 9,1 % entre 1995 et 1996, et - 9 % entre 1999 et 2000), chaque fois rattrapées puisque 2001 comptabilisera 611 chambres d'hôtels. En revanche, le 11 septembre semble avoir été plus marquant dans le sens où l'on ne comptait plus en 2002 que 536 chambres, puis 362 en 2003 et 337 en 2005.

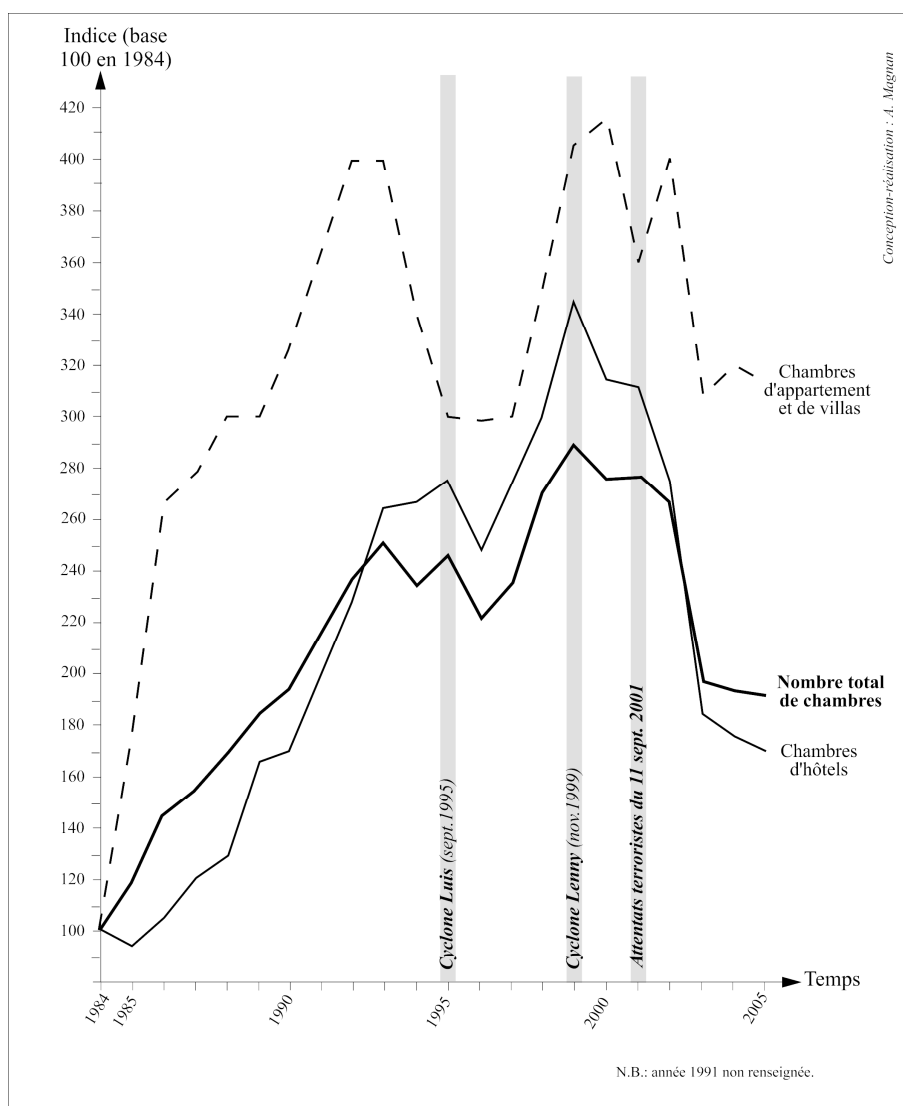


FIG. 2. — L'évolution de la capacité d'accueil entre 1984 et 2005 par type d'hébergement.

Les mêmes rythmes s'observent au sujet des appartements/villas<sup>11</sup>, formule plus indépendante que l'hôtel (bien que les villas se louent aussi "avec personnel") et qui prend la forme de résidences ou de groupes de résidences. Si les appartements/villas proposent des tarifs légèrement supérieurs aux

<sup>11</sup> On parle également de *condominiums*.

structures hôtelières, leur évolution a connu une croissance d'ensemble comparable à celle des hôtels, mais plus fluctuante (cf. FIG. 2). Cette formule, tout d'abord, proposait 100 chambres en 1984, puis presque 400 au début des années 1990 et légèrement plus en 2000. Et si elle représentait le quart seulement du nombre total en chambres avant le milieu de la décennie 1980, elle devenait la forme majoritaire dès 1986 (48 % des 554 chambres du pays), pour de nouveau céder la position dominante aux hôtels dès les années 1990 (43 % en 1992 contre 49 % pour les hôtels). Cette hiérarchie reste d'actualité. Une formule plus fluctuante, ensuite, car ces appartements/villas peuvent également être vendus, ce qui impose des variations dans les chiffres : en 2000 par exemple, si 26 entités proposaient 416 chambres, elles étaient deux de plus l'année suivante pour un nombre de chambres réduit à 359, de même que 34 structures en 2005 ne comptabilisaient que 313 chambres. Il s'agit donc là d'une formule dont la nature est très variable d'une année sur l'autre, les nouvelles constructions n'offrant pas toujours la même capacité d'hébergement que les biens qui sont vendus. Un autre élément notable est que les trois événements précités ne semblent avoir eu qu'un impact limité sur la croissance de ce secteur, voire inobservable pour Lenny et le 11 septembre. Seule une réduction du nombre d'unités est enregistrée entre 1996 et 1998, qui n'est d'ailleurs pas suivie d'une réduction du nombre de chambres. Il s'agirait donc là d'un produit plus ciblé autour d'une clientèle peut-être d'habitues, plus impliqués dans la destination et ayant développé un rapport intimiste à Anguille, et de fait moins sensibles aux "effets de masse" tels qu'on a pu les mesurer après le 11 septembre 2001 (BELAU, 2003).

Au total, l'île proposait 140 chambres en 1979, puis près de 720 et 1 120 respectivement une et deux décennies plus tard. Si la rupture dans la croissance du nombre de chambres qu'a imposée Luis a pu être rattrapée sur 1996/1997, l'année 1999 marque l'apogée de la capacité d'accueil. En effet, les attentas terroristes du 11 septembre étant survenus finalement très peu de temps après le passage de Lenny, on peut supposer qu'ils n'ont pas laissé le temps au secteur de se reconstituer : si 2001 enregistre 1 069 chambres, annonçant une reprise de la progression (1 120 chambres en 1999, 1 067 en 2000), celle-ci avorte et dès 2002, on enregistre une chute des effectifs (1 037 chambres, puis 759 en 2003 et 746 en 2005). L'effet de résilience constaté après 1995 n'a donc pu jouer après 1999, et le déclin n'a cessé sa course.

## **2. Fluctuations des arrivées touristiques**

Ce sont donc *via* les arrivées de touristes que des événements de nature et d'origine variées se répercutent sur l'économie locale et, indirectement, sur les capacités d'accueil. Afin de caractériser ces arrivées touristiques, quatre points doivent être distingués qui font référence aux infrastructures, aux modalités d'arrivée, aux types de fréquentation et enfin, à l'évolution de la fréquentation globale.

Le premier concerne les voies d'entrée dans l'île, car c'est à travers elles que s'exprime toute la singularité de la destination anguillaïse. Si les 300 m de la piste du *Wall Blake Airport* n'ont été goudronnés qu'en 1968, les travaux de rallongement entrepris en 1974 et ayant porté la longueur de piste à 1 097 m n'ont pas suffi à en faire un aéroport international. Il n'accueille donc encore aujourd'hui que de petits appareils (essentiellement des avions privés et ceux de quelques compagnies caribéennes). L'île n'est par ailleurs pas équipée de port en eau profonde ou de jetée susceptibles d'accueillir des bateaux de croisière. Seule la jetée de *Blowing Point*, au sud-sud-ouest de l'île, assure le relais maritime avec Saint-Martin, au rythme soutenu d'une navette toutes les 30 minutes.

Du fait de la modestie des infrastructures, les touristes transitent donc très majoritairement par l'île voisine de Saint-Martin. Cette proximité (moins de 3 km) explique d'ailleurs probablement que seulement 22 % des 143 200 arrivées enregistrées en 2005 l'ont été par air. Les arrivées par bateau sont donc dominantes, ce qui n'est pas étonnant lorsque l'on considère d'une part, que la distance-temps en bateau n'est que de 20 minutes depuis la *baie de Marigot* (Saint-Martin) jusqu'à *Blowing Point* et que, d'autre part, 57 % des visiteurs viennent à la journée.

Un autre trait original d'Anguille est que les personnes séjournant sur l'île sont minoritaires. Elles ne représentaient en 2005 que 43 % des visiteurs, la prédominance de l'excursionnisme tendant cependant à s'atténuer depuis une quinzaine d'années (66 % en 1990, 64 % en 1995, 61 % en 2000). Le flux excursionniste a d'ailleurs préalablement connu deux phases : la première caractérisée par une croissance entre la fin des années 1970 (21 % des visiteurs en 1978) et celle des années 1980 (71 % en 1987), la seconde par une perte de vitesse (59 % en 1988/1989).

Le dernier axe d'analyse concerne les flux d'ensemble de visiteurs, excursionnistes et séjournants. Le nombre d'arrivées touristiques n'a pas été linéaire dans le temps, et surtout il n'a pas toujours été croissant d'une année sur l'autre (FIG. 3). Même si globalement, près de 250 touristes étaient recensés à la fin des années 1960, puis plus de 8 000 en 1980, 90 500 en 1990, 112 500 en 2000, pour atteindre 143 200 en 2005. Certaines années ont cependant été marquées par un déclin d'effectif. Il y a là la marque d'événements exogènes : 1996 se caractérise par une réduction de 16 % des effectifs par rapport à 1995, soit un taux de ralentissement plus net encore si l'on considère qu'en temps normal (évolution non perturbée), l'effectif de 1996 aurait dû être supérieur à celui de 1995. Un constat similaire s'établit pour 1999 et 2001, mais avec une régression moindre (respectivement - 6 % et - 7 % par rapport aux années précédentes).

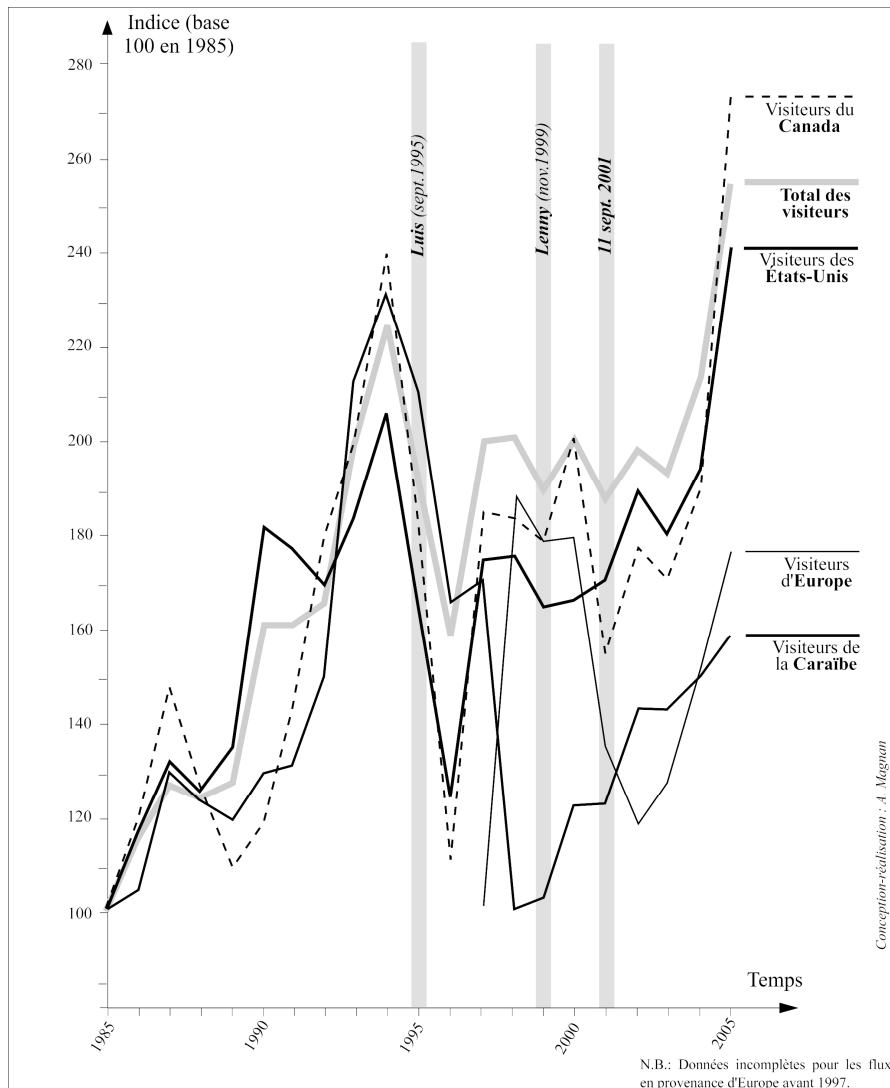


FIG. 3. — L'évolution des arrivées touristiques entre 1984 et 2005 selon la provenance des visiteurs.

On s'interroge davantage sur l'effet du 11 septembre 2001, car on aurait pu s'attendre à ce que cet événement ait des répercussions sur les arrivées à Anguille d'autant plus fortes que sa dimension a été internationale. Cette non-proportionnalité entre phénomène générateur et effets est d'autant plus remarquable que lorsque l'on s'intéresse aux origines des visiteurs, encore une fois en confondant excursionnistes et séjournants, on constate que le 11 septembre n'a eu aucune répercussion sur le flux en provenance des États-Unis (cf. FIG. 3). De même qu'il n'en a pas eu auprès du marché caribéen, et très peu auprès des Canadiens. C'est d'ailleurs ce qui explique que le flux général des touristes n'a que modestement été perturbé par cet événement, puisque les États-Unis et la région Caraïbe, plus

modestement le Canada, représentaient alors respectivement 52 %, 23 % et 4 % des visiteurs. Parallèlement, si l'impact a été fort auprès des visiteurs européens (- 23 % d'effectif entre 2000 et 2001, avec un retour au taux pré-catastrophe seulement en 2005), cela ne s'est que modestement répercuté sur les tendances d'ensemble car les Européens (surtout des Anglais) ne constituaient que 22 % du flux général en 2000, puis moins de 15 % en 2002 et seulement 17 % en 2005. Ainsi, ce phénomène d'ordre géopolitique semble avoir eu d'autant plus d'impact que les visiteurs provenaient de loin. Ce constat ne se réitère pas lorsqu'on analyse les effets du passage de Lenny, qui n'a finalement eu qu'un impact très limité sur le flux général, pour ne pas dire quasi-nul. En revanche, le cas de Luis invite à pousser la réflexion sur la relation entre proximité géographique à l'événement et flux touristiques. Certes, nous le rappelions précédemment, son impact a été fort sur tous les flux, mais il s'est d'autant plus étalé dans le temps que les visiteurs venaient de la région Caraïbe<sup>12</sup>. Si leur effectif était en nette progression au moins depuis les années 1980 (SANDIFORD, 1992 ; TAGLIONI, 1995), Luis l'a fait chuter de 10 % par rapport à 1994, tendance qui s'est accentuée dans les années suivantes jusqu'à atteindre un pic de - 42 % d'effectif entre 1997 et 1998. Et si la progression du marché européen — liée au développement du produit caribéen outre-atlantique — a bien entendu contribué à cette décroissance relative, il n'en reste pas moins que les impacts sur les flux provenant des États-Unis et du Canada ont eux aussi grandement souffert de Luis. Ceux-ci ont cependant montré davantage de résilience que le cas caribéen même si, preuve que l'événement a été majeur, ils n'avaient pas encore atteint en 1998 leurs effectifs de 1994. Ils auraient toutefois certainement retrouvé ce niveau de progression pré-Luis, mais Lenny est survenu. Le cas de Luis semble donc démontrer un effet de proximité, le manque de données relatives au marché européen sur les années précédentes ne permettant pas de nuancer cette conclusion. Il serait sur ce point précis intéressant d'analyser le détail des origines des visiteurs caribéens afin d'établir également un parallèle entre variation des effectifs et expérience d'événements cycloniques dans le pays de résidence.

## CONCLUSION

L'ensemble de ces considérations amène tout de même à voir comme extrêmement bénéfique la diversification opérée par Anguille depuis les années 1980 en matière d'origine de ses visiteurs. En effet, si l'île est de fait soumise à des crises variées (naturelles, géopolitiques, économiques...) dont elle n'est pas en mesure de maîtriser les répercussions, il n'en reste pas moins que les touristes réagissent différemment à ces événements selon leur provenance. Schématiquement, si des événements d'ordre local comme les cyclones tendent à avoir des effets sur les flux régionaux, d'autres types d'événements comme les crises géopolitiques dépassent les "frontières régionales" pour également concerner les marchés émetteurs lointains (DEHOORNE, 2004). Autrement dit, l'ouverture de la destination à des marchés émetteurs géographiquement variés est sans conteste un élément de réduction de la vulnérabilité intrinsèque, liée à la fois aux caractéristiques propres de l'île (petitesse, manque de ressources...) et à celles de son environnement tant naturel (propension à subir des catastrophes naturelles) qu'humain (contexte géopolitique et économique).

Cette conclusion doit cependant être nuancée car il conviendrait, dans l'évaluation des impacts des catastrophes sur les flux de visiteurs, de tenir compte également des phénomènes de médiatisation qui accélèrent le dépassement des frontières géographiques (FRAGON, 2005 ; OZER et DE LONGUEVILLE, 2005) et, de fait, accroissent la vulnérabilité de l'île en en faisant connaître les difficultés au-delà de son contexte géographique immédiat.

---

<sup>12</sup> "L'effet mémoire", qui tend à laisser planer le souvenir (le traumatisme ?) d'une catastrophe naturelle — allongeant de fait la durée de vie de ses conséquences —, agirait-il d'autant plus dans le temps que la communauté considérée appartient à l'aire d'impact directe de l'événement ? (CRC, 2003).

## BIBLIOGRAPHIE

- BELAU D., 2003, The impact of 2001-2002 crisis on the hotel and tourism industry. International Labour Organization, 40 p.
- BRISK W.J., 1969, The dilemma of a ministate : Anguilla. Studies in international affairs n° 7, Institute of international studies, University of South Carolina, Columbia, 93 p.
- BURAC M., 1986, Les Petites Antilles : étude géographique des disparités régionales de développement. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux III, 1486 p.
- BURAC M., 1993, La Barbade : les mutations récentes d'une île sucrière. CRET-CEGET, coll. « Îles et archipel », 17, Talence, 201 p.
- CHARDON J.-P., 1995, Saint-Martin ou l'implacable logique touristique. Les Cahiers d'Outre-Mer, 48 (189), p. 21-33.
- CONNELL J., 1998, Tourism in Anguilla. In Baker D., NEWBY C., MORRISEY M. (éd.) : « A reader in Caribbean geography », Kingston Jamaïca, p. 165-171.
- CRC — CORIS RISK CONSULTING —, 2003, Retour d'expérience sur la prise de décision et le jeu des acteurs : le cas du cyclone Lenny dans les petites Antilles au regard du passé. Rapport du Programme « Évaluation et prise en compte des risques naturels et technologiques » du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, 250 p. environ.
- DEHOORNE O., 2004, Tourisme international et risques terroristes : de nouveaux enjeux pour les pays du Sud. In DAVID G. et BART F. (dir.) : « Espaces tropicaux et risques : du local au global », Presses Universitaires d'Orléans, 445 p., p. 314-327.
- D'ERCOLE R., 2003, Catastrophes et disparités de développement dans le bassin caraïbe. Mappemonde, 72 (4), p. 37-42.
- DESSE M., HARTOG T., 2003, Zones franches, *offshore* et paradis fiscaux : l'antimonde légal. Mappemonde, 72 (4), p. 21-24.
- FRAGNON J., 2005, Le 11-Septembre réécrit l'Histoire. Interrogations ?, 1, décembre 2005 : <http://www.revue-interrogations.org>.
- GIACOTTINO J.-C., 1970, Les Petites Antilles britanniques. Les Cahiers d'Outre-Mer, 91 (3), p. 307-334.
- GIACOTTINO J.-C., 1987, Problématique et perspectives du développement des petits pays insulaires tropicaux. In CRET-CEGET : « Îles tropicales : insularité, "insularisme" », coll. « Îles et Archipels », Talence, 499 p., p. 307-334.
- HARRIS D.R., 1965, Plants, animals and man in the outer Leeward islands, West Indies : an ecological study of Antigua, Barbuda and Anguilla. University of California Press, 18, 164 p.
- GoA-SD —GOVERNMENT OF ANGUILLA, STATISTICS DEPARTMENT—, 2001, Population census 2001. The Valley, 195 p.
- GoA-SD, 2006, Statistical review of Tourism 2005. The Valley, 23 p.
- LASSERRE G., 1984, Économie et sociétés de plantation en milieu insulaire tropical. In CRET-CEGET : « Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples », coll. « Îles et Archipels », 3, Talence, 162 p., p. 119-124.
- MUSSET A., 1998, L'Amérique centrale et les Antilles : une approche géographique. Armand Colin (seconde édition), Paris, 182 p.
- OZER P., DE LONGUEVILLE F., 2005, Tsunami en Asie du Sud-Est : retour sur la gestion d'un cataclysme naturel apocalyptique. Cybergéo, 321, 14 octobre 2005 : <http://www.cybergegeo.presse.fr>.
- PAGNEY-BENITO-ESPINAL F., 2003, Les ouragans *Luis* et *Mitch* et la pauvreté. Mappemonde, 72 (4), p. 44.
- PAGNEY-BENITO-ESPINAL F., ASSELIN de BEAUVILLE C., PONTIKIS C., DUDON B., 2004, Hiérarchisation des échelles spatiales du risque cyclonique dans la Caraïbe. In David G. et Bart F. (dir.) : « Espaces tropicaux et risques : du local au global », Presses Universitaires d'Orléans, 445 p., p. 36-47.
- SANDIFORD W., 1992, Economic history of Anguilla : 1960-1990. Rapport, 80 p. environ.
- TAGLIONI F., 1995, Géopolitique des Petites Antilles : influences européenne et nord-américaine. Karthala, Paris, 321 p.